

QUINCY MAG'



*Dans ce numéro, retrouvez notre plaquette détachable
et plongez dans les activités de l'été !*

DOSSIER BUDGET 2025

#124 • AVRIL 2025





VOTRE MAIRE



CHRISTINE GARNIER
Maire de Quincy-sous-Sénart

Chères Quincéennes, chers Quincéens,

Le 20 mars dernier, nous avons voté unanimement notre budget 2025. Ce budget reflète de nouveau cette année un engagement indéfectible de notre Municipalité en faveur d'un service public de proximité de qualité.

Il repose sur 2 piliers fondamentaux :

1. préserver votre pouvoir d'achat tout en consolidant des finances publiques saines, grâce à une gestion rigoureuse et à des choix budgétaires responsables ;
2. investir dans des projets à forte valeur ajoutée pour l'habitant : création du poste de police, aménagement d'un espace inclusif sport-santé, ouverture d'un nouvel accueil de loisirs... sans augmentation d'impôts locaux pour la 4^e année consécutive !

J'espère que vous aurez plaisir à découvrir plus en détail, mais toujours de manière pédagogique, ce budget 2025 dans le dossier du « Mag » de ce mois, fruit d'un travail collectif, mené avec ambition et détermination par des élus et agents municipaux dévoués que je remercie.

Alors que le printemps s'installe doucement dans notre belle commune, profitons du retour des beaux jours : redécouvrons nos parcs et jardins, la forêt de Sénart. Le printemps annonce également la reprise des activités municipales en plein air ouvertes à tous les publics : Chasse aux œufs, Fête de la ville, le désormais connu et tant attendu des familles « Vac@Quincy » - 4^e édition - dont vous pourrez retrouver l'intégralité du programme détachable dans ce numéro.

De nombreux temps forts festifs proposés aux habitants qui ne doivent pas nous faire oublier notre devoir de mémoire : ainsi, ce 08 mai 2025 revêt une dimension historique exceptionnelle, avec les 80 ans d'un armistice ayant changé la face du monde. Je vous encourage donc à venir participer en famille à toute une série d'événements dédiés à cette occasion unique.

Je vous dis à très bientôt avec l'espoir et le plaisir de pouvoir échanger avec vous lors de ces prochaines manifestations.

Fidèlement

Direction de la publication : **Christine GARNIER**
Coordination : **Ludvine RYCKEBUSCH**
Réalisation, impression : **Desbouis-Grésil**
Tirage : **4 900 exemplaires**
Dépôt légal : **10615 P**



PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / pefc-france.org



BUDGET 2025

Le budget de la commune pour 2025 a été présenté lors du Conseil Municipal le jeudi 20 mars.

Il s'inscrit dans un contexte économique difficile, avec moins d'aides de l'Etat et une forte inflation. Malgré cela, la mairie veut continuer à bien gérer ses finances, maintenir des services de qualité, investir pour l'avenir et ne pas augmenter les impôts.



LE MOT DE L'ELU EN CHARGE DES FINANCES - INTERVIEW DE M. ODOT

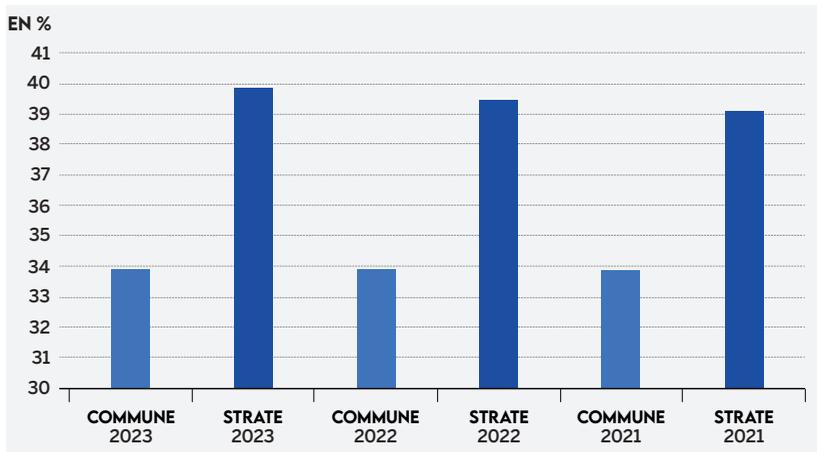
Quincy Mag' : Dans quelles conditions la commune a-t-elle été impactée par l'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie ?

Pascal ODOT :

Nos dépenses augmentent fortement, en particulier pour l'énergie (+ 185 000 euros entre 2023 et 2024).

Le tarif de notre marché de restauration (scolaire et repas seniors a vu une augmentation de presque 15 % en 3 ans (5 % depuis début 2025).

Face à cette augmentation de nos dépenses, la municipalité a fait le choix de répercuter seulement le taux de l'inflation soit 1.7 % en 2025. **Nous avons pris la décision de ne pas augmenter les impôts locaux (taxes foncières), volonté constante depuis 2021 pour protéger le pouvoir d'achat des habitants.**



ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE, VIGILANCE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

QM : Pouvez-vous nous dire comment est élaboré le budget de la commune et comment la commune gère-t-elle ses dettes et ses emprunts ?

P. ODOT :

Une commune doit équilibrer son budget (contrairement à l'Etat).

Il se divise en deux sections :

- le fonctionnement : services courants, salaires, charges, etc...
- l'investissement : nouveaux projets, travaux, matériel, etc...

Quand la commune dépense moins qu'elle ne gagne dans le fonctionnement, elle peut utiliser ce surplus pour financer une partie des investissements.

L'emprunt est utilisé seulement si c'est nécessaire. La commune garde un endettement raisonnable pour ne pas peser sur l'avenir.

Ne pas augmenter nos impôts et garder un taux d'endettement modéré – pour ne pas compromettre l'avenir – sont deux critères fondamentaux dans les arbitrages que nous rendons.



FONCTIONNEMENT
11 951 494,37 €



- **Taxes foncières** (bâti, non-bâti), taxe d'habitation
- **Dotations et compensations de l'État**
- **Produits des services** (Facturation : Accueils de loisirs, cantine, billetterie...)
- **Subventions**

- **Charges à caractère général** (entretien voirie/bâtiments, écoles, restauration, énergie, espaces verts...)
- **Rémunération du personnel**
- **Subventions aux associations, au CCAS**

INVESTISSEMENT
5 215 275,86 €



- **Autofinancement**
- **Subventions**
- **Taxes d'aménagement**
- **Fonds de compensation de la TVA**
- **Emprunt**
- **Amortissement**

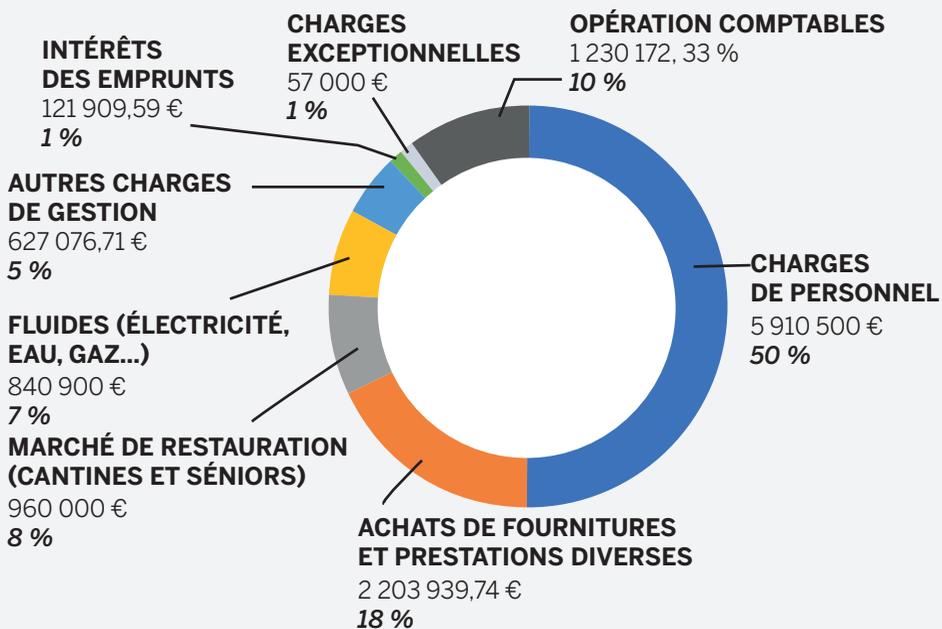
- **Projets** : Accueil de Loisirs rue de la Libération, création d'un self, installation d'un espace Forme et santé...
- **Rénovation du patrimoine communal**
- **Remboursement du capital de la dette**

QUELS SONT LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES ?

QM : Pouvez-vous nous expliquer de quoi sont composées les dépenses de fonctionnement ?

P. ODOT : Les dépenses sont regroupées en différentes catégories appelées « chapitres » dont les principaux sont :

- Le chapitre 011 : Achats pour le fonctionnement quotidien (entretien des routes, bâtiments, restauration, services, énergie). **Rien que la restauration et l'énergie représentent 1,8 millions d'euros, soit presque la moitié du chapitre.**
- Le chapitre 012 : Différentes charges du personnel communal.
- Le chapitre 65 : Subventions versées à des associations et au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), aux élèves pour leur réussite scolaire et les indemnités des élus.
- Le chapitre 66 : Intérêts des emprunts (remboursement de la dette communale).





DOSSIER



Accueil de Loisirs – Rue de la Libération



Espace Forme et Santé – Stade M. PERRAGUIN

QM : Comment avez-vous priorisé les projets d'investissement, qu'avez-vous prévu pour l'année à venir ?

P. ODOT :

La commune suit un programme voté pour définir les priorités. **Elle recherche aussi un maximum de subventions pour réduire ce que la commune doit payer.**

En 2025, outre les travaux sur des bâtiments ou de voirie, deux nouveaux projets sont prévus :

- **L'Accueil de Loisirs**, rue de la Libération, financé à 200 000 euros par la Région et 189 638 euros par l'État pour un coût total de 492 696 euros.
- **L'Espace Forme et Santé**, situé au stade, financé dans le cadre d'un mécénat par le Groupe MORIN (Renault/Savy) à hauteur de 10 000 euros, pour un coût total de 41 455 euros.

ÉCONOMIES, RÉDUCTIONS DE COÛTS ET SUBVENTIONS :

QM : Quelles mesures prises pour réduire les coûts de fonctionnement de la commune ?

P. ODOT : Plusieurs actions sont déjà en cours, comme :

- Le remplacement de l'éclairage public par des LED au stade dans un premier temps, moins consommateur en énergie,
- L'installation d'un nouveau logiciel pour mieux gérer les commandes et les factures,
- L'achat d'un véhicule « GOUPIL », 100% électrique qui nous permet d'effectuer divers travaux,
- La mise en place d'un composteur dans les écoles pour réduire les déchets alimentaires ;

Tout cela permet de consommer moins, de travailler plus efficacement et de réduire les coûts.

Hormis en investissement, quelles sont les subventions qui peuvent être demandées par vos services ?

P. ODOT : La commune fait des demandes régulières d'aides auprès d'organismes comme la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le Département, la Région ou l'Etat pour financer des projets : écoles, sport, culture, jeunesse...

Par exemple :

- 5 000 euros versée par la CAF dans le cadre du projet intercommunal « anti-rixes » des Accueils de Loisirs,
- 7 500 euros obtenus pour des actions jeunesse,
- 18 820 euros reçus pour un séjour à destination des 10/14 ans.

QM : Quelles sont les subventions accordées aux associations locales et au CCAS ?

P. ODOT : Au travers des associations culturelles ou sportives, mais aussi de solidarité, la ville soutient l'engagement des bénévoles qui au quotidien contribuent à la vie de la commune. Cette année encore, 75 715 euros ont été attribués aux associations et 100 000 euros au CCAS.

VOTE DU BUDGET EN CONSEIL MUNICIPAL, PARTICIPER À LA SÉANCE

QM : Quelles mesures sont mises en place pour assurer la transparence financière et est-il possible de consulter les comptes de la commune ?

P. ODOT : Les documents financiers sont disponibles et consultables :

- en mairie,
- sur le site internet de la Ville, dans la rubrique « DECOUVRIR/VIE MUNICIPALE/PubliAct »,
- En scannant le QR Code pour y accéder directement.

Et bien sûr, tout administré peut assister aux séances du Conseil Municipal, qui sont publiques. Vous y êtes donc toutes et tous les bienvenus(e)s.



Véhicule GOUPIL

+ D'INFORMATION - PUBLIACT





MA VILLE AVANCE



PERMANENCE DU MAIRE

Vous souhaitez un rendez-vous avec Madame Le Maire, Christine GARNIER ? Les permanences physiques ou téléphoniques, ont lieu chaque mercredi, de 17h à 19h, à la mairie ou au centre Social UNIS-VERS (situé rue de la gare).

Prenez contact avec le cabinet du Maire au 01 69 00 14 99 / mairie@quincy.fr

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FÉVRIER 2025

OBJET N°1 : DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2025

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2025.

OBJET N°2 : VOTE DES TARIFS MUNICIPAUX

Pour l'année 2025, il est proposé au conseil municipal d'appliquer une augmentation de 1,7 %.

Vote à l'unanimité

OBJET N°5 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes aux associations et d'autoriser Madame le Maire à mandater les sommes correspondantes :

14 250€ - Associations culturelles et 59 702€ - Associations sportives

PRÉCISE que le montant total alloué aux subventions des associations sportives reste inchangé par rapport à 2024, s'élevant à 61 465 €. Une somme de 59 702 € a été répartie entre les différentes structures, tandis que 1 763 € sont réservés pour des actions spécifiques et seront attribués ultérieurement.

Vote à l'unanimité

OBJET N°6 : CANDIDATURE POUR LE LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à présenter la candidature de la ville au label « ville active et sportive » pour les 3 ans à venir et à signer le règlement correspondant et toutes les pièces nécessaires.

Vote à l'unanimité

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur notre site internet : www.mairie-quincy-sous-senart.fr



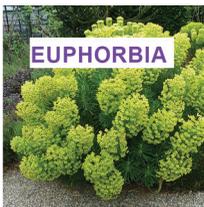
MA VILLE AVANCE

GESTION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE -

Comme évoqué dans le dossier budget, le service des espaces verts met l'accent sur une gestion écologique autant que possible. Acquisition d'un véhicule 100% électrique mais également un fleurissement orienté depuis déjà quelques années sur des plantes vivaces ne nécessitant que peu d'eau en arrosage.

Vous retrouverez dans les jardinières les Hibiscus, les Gaura, les Géraniums ou encore les Impatiens, ou encore dans les massifs des Carex, des Perovskia, des Imperata et trois sortes d'Euphorbias.

Prenez note, vous pouvez en faire autant chez vous, on vous met quelques photos pour vous inspirer !



En 2024, 28 arbres ont été plantés sur la commune dont 8 à la Crèche « Les coccinelles », 6 au nouveau parking de la Mairie.

Prochainement, des arbres seront plantés au Parc de la Mairie (au printemps) et d'autres trouveront leur place au stade M. PERRAGUIN (en automne) au niveau du futur Espace Forme et santé.

Parking de la mairie

PROCHAINEMENT

Courant juin, vous trouverez dans votre boîte aux lettres le nouveau plan de ville.

Nouveau format, nouvelles photos et identification des nouveaux lieux, il vous guidera partout dans Quincy !



Dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine vous invite à une réunion publique

Vendredi 23 mai à 19h00

À L'Astral – 121 avenue de la République à Montgeron

ATTRACTIVITÉ

NUISANCES

TECHNOLOGIES

SANTÉ

L'AÉROPORT D'ORLY EN QUESTIONS

ACCESSIBILITÉ

EMPLOI

MOBILITÉS

BRUIT

En présence de :

Pierre MONZANI, Président de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA)

Kévin GUITTET, Sous-directeur à la Direction du transport aérien

Laurence FAURE, Directrice de l'aéroport Paris-Orly

Manuella GOYAT, Secrétaire générale de Transavia

Cyrille DIGON, Directeur support opérationnel de CORSAIR

Gérard BOUTHIER, Président de l'association de Défense des riverains de l'aéroport Paris-Orly (DRAPO)





ACTUALITÉS

EXPOSITION « LA RÉSISTANCE EN RÉGION PARISIENNE »



Exposition mise à disposition par L'Association des Amis du Musée de la Résistance de Champigny-sur-Marne

Venez découvrir l'exposition qui retrace l'histoire de la Résistance dans l'ancien département de la Seine du lundi 5 au vendredi 9 mai à la salle d'exposition de la Maison Verte (située derrière la mairie).

Ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 16h à 18h30 et le jeudi de 10h à 13h30, jour de la Commémoration du 8 mai 1945, à laquelle nous vous invitons. Avec la présence du Conseil Municipal des Enfants et du conseil des Jeunes qui interviendront lors de l'allocution ainsi que les participants des ateliers sociolinguistiques qui liront un poème. À l'occasion de cette semaine, qui sensibilise les plus jeunes au devoir de mémoire collective, un jeu de piste éducatif en total autonomie sera mis en place dans le Parc de la Maison Verte, vous flashez, vous apprenez !

On espère vous voir nombreux pour ce moment solennel.

+ D'INFORMATION



INFORMATIONS AUX FAMILLES

RELAIS PETITE ENFANCE "LES P'TITES FRIMOUSES"

À la recherche d'une assistante maternelle pour votre enfant ? N'hésitez pas à contacter Mme MONNOT, la responsable qui pourra vous accompagner dans votre démarche.

Contact : 01 78 84 81 36 – 06 71 5845 88

ENFANCE

LE BAL DES CM2 – ON NE CHANGE PAS LES BONNES HABITUDES

Cet évènement, qui marque la transition entre l'élémentaire et l'entrée au collège, est très prisé par les CM2.

Un vote aura lieu pour définir le thème de la soirée. On vous tient au courant !

LA CHASSE AUX ŒUFS – AIMEZ-VOUS LE CHOCOLAT ?

Le CME en collaboration avec les Accueils de Loisirs vous attend au parc Fontaine Cornaille le samedi 03 mai pour l'incontournable chasse aux œufs. Nous vous invitons à venir nombreux pour cet évènement familial où vous pourrez faire le tour des stands de jeux, rencontrer *Bunny* le lapin, déguster une crêpe et participer à la tombola que nous organisons pour l'occasion.

PLAN ANTI-RIXES – DES PROJETS POUR GRANDIR ENSEMBLE

Une rencontre sportive de Handball intercommunale (Boussy-Saint-Antoine/Quincy-sous-Sénart/Epinay-sous-Sénart) aura lieu le jeudi 15 mai 2025 à Boussy-Saint-Antoine.

ÉCOLES

Une course longue aura lieu les 17 et 19 juin 2025 avec les enfants de Boussy-Saint-Antoine et Quincy-sous-Sénart au Parc de la mairie de Boussy (du CP au CM2) ; Remise d'un diplôme en fin d'épreuve.

JEUNESSE

« OBJECTIF RÉUSSITE » - Depuis le mois de février, les lycéens et étudiants sont accueillis les jeudis au D'CLIQ de 18h à 19h en période scolaire pour obtenir du soutien dans leurs apprentissages (aide à la méthodologie, échanges de pratiques pour les révisions, soutien scolaire).

JOBS D'ÉTÉ - VOUS POUVEZ CANDIDATER AUPRES DU SERVICE JEUNESSE

Rendez-vous au D'CLIQ, demandez Aurélie et consultez les offres de l'été ! 5 postes proposés : 2 postes pour les services techniques (1^{er} juillet/1^{er} août), 2 postes centre social (1^{er} juillet/1^{er} août), 1 poste accueil de la Mairie (25 août au 15 sept).

Dématérialisation
des factures
à partir de la rentrée
2025/2026



ACTUALITÉS

COMMISSION PERMIS DE CONDUIRE :

Elle aura lieu en septembre. Regardez d'ores et déjà si vous remplissez les conditions pour pouvoir déposer votre candidature :

- Être âgé de 17 à 25 ans et être domicilié à Quincy-sous-Sénart.
- Avoir un projet professionnel pour lequel le permis de conduire B est indispensable pour travailler.
- Avoir un moyen d'autofinancement pour le restant dû.
- Passer le permis de conduire pour la première fois et ne pas être déjà inscrit dans une auto-école.

CONSEIL DE JEUNES : Le 7 juin prochain, le Conseil de Jeunes se rendra en Normandie afin de poursuivre le travail entamé en septembre sur le devoir de mémoire.

Au programme : visite du Mémorial d'Omaha Beach, des plages du Débarquement et du cimetière Américain.

INFORMATION AUX SENIORS

À NOTER DANS VOS AGENDAS – POUR LES SENIORS DE PLUS DE 70 ANS

Prochainement un courrier vous sera adressé pour l'évènement de fin d'année : vous êtes plutôt repas dansant ou colis dégustation ? Si vous souhaitez en profiter, nous vous invitons d'ores et déjà à vous rapprocher du CCAS pour procéder à votre inscription. N'oubliez pas votre pièce d'identité ainsi que votre justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour toute information contactez le CCAS : 01 69 00 14 13.

Nous restons à votre disposition et espérons vous retrouver nombreux à cette occasion !

CCAS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

IMPORTANT
Pour tout rendez-vous, il est nécessaire d'apporter :
- Justificatif des ressources et des charges
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carte vitale

**PÔLE
ACTIONS
SOCIALES**

ACCUEIL / PERMANENCES

- Accueil physique sur RDV en mairie
- Permanence sociale au centre social " Uni-Vers"

Dans ce cadre un accompagnement social individuel vous sera proposé .

**PÔLE
ANIMATIONS
SENIORS ***

* Inscription au CCAS des seniors de plus de 65 ans

LOGEMENT

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Pour toute demande de logement, récupérez, complétez et déposez votre dossier :

- soit avec la "Démarche en ligne" à l'aide du QR Code ci-contre ->
- soit avec le "Formulaire" disponible en mairie

HORAIRES D'OUVERTURE (accueil physique et téléphonique)

En mairie sur rendez-vous :
Lundi/mercredi/vendredi de 14h à 17h
et le mardi/jeudi de 9h à 12h30

Au centre social UNIS-VERS sur rendez-vous
7 rue de la gare
Le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h

5 RUE DE COMBS LA VILLE 91480 QUINCY-SOUS-SÉNART - 01 69 00 14 13

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE FLYER CI-DESSUS AVEC LES DERNIÈRES MISES À JOUR
(permanences au Centre Social sur rendez-vous, jours de la navette pour les courses..., disponible également en mairie).

CENTRE SOCIAL UNI-VERS : APPEL BENEVOLES RENTRÉE 2025

Vous avez un talent, un savoir-faire à partager ou juste l'envie de vous investir sur les actions du centre social, N'hésitez pas à nous contacter pour la rentrée de septembre 2025.

21 JUIN : FÊTE DE LA VILLE / FÊTE DE LA MUSIQUE



C'est autour de la thématique des années 80/90 que nous vous proposons de nous retrouver le samedi 21 juin pour la fête de la ville et en soirée pour la fête de la musique.

Au programme de cette journée :

Rendez-vous à 11h au Terrain de basket de l'Espace 2000 pour un défilé dans les rues de Quincy direction la Halle de la Maison Verte, bien évidemment on vous attend déguisé alors sortez le fluo, les paillettes et tout ce qui vous rappelle la mode de cette époque !

Si vous le souhaitez, vous pourrez pique-niquer sur place, entre 12h et 14h, avant de pouvoir participer à tous les ateliers proposés pour tous les âges jusqu'à 18h. Flash mob, danse en

ligne rythmeront l'après-midi et nous nous retrouverons à 18h15 pour le grand jeu familial... Serez-vous la team gagnante ? On ne vous en dit pas plus...

La 1^{ère} partie du concert débutera à 19h30, vous retrouverez « LES REINES DU BAAL » et pourrez danser jusqu'au bout de la nuit avec notre DJ !



RETOUR EN IMAGES



12 FÉVRIER - L'ATELIER CRÊPES DES TOUT P'TITS MOMENTS

Les familles et les enfants de 3 à 6 ans ont partagé une matinée crêpes dans le cadre **des tout p'tits moments** du centre social ! Préparation, cuisson et.... Dégustation ! L'atelier a été mené par une bénévole du centre social. Grand succès pour petits et grands.

13 FÉVRIER - SORTIE AUX MACARONS DE RÉAU

51 seniors ont participé à cette sortie gourmande ! Au programme : explications sur la fabrication des macarons, achats en boutique puis déjeuner au domaine sur le thème de la poularde. Nos papilles ont été gâtées !



15 FÉVRIER - PRÉSENCE DU CONSEIL DE JEUNES 16/25 ANS À LA CÉRÉMONIE MÉMORIELLE À L'ÉGLISE DE LA MADELEINE



C'est accompagné de M. ODOT, 1^{er} adjoint au Maire en charge des finances, que le Conseil des Jeunes a assisté à la Cérémonie mémorielle des services de secours, police, gendarmerie, anciens combattants, hospitaliers et anciens de tous les corps.

Initiée pour rendre hommage aux victimes et honorer le courage et le dévouement des professionnels et bénévoles, la cérémonie, véritable moment de partage, a permis aux jeunes de renforcer leur rôle citoyen et d'affirmer leur engagement afin d'entretenir la mémoire collective.

DU 17 AU 28 FÉVRIER - VACANCES D'HIVER À LA PASSERELLE ET AU D'CLIQ

Les vacances se sont déroulées sous le signe de la convivialité et du partage dans les structures jeunesse.

Au programme : atelier cuisine avec la présence du chef Franck NANGUY afin d'initier les jeunes à une cuisine équilibrée et zéro gâchis. Des sorties sportives (patinoire, karting, five) et des rencontres intercommunales (tournoi de tchoukball et tennis de table) ont complété les vacances des jeunes.



BAFA CTITOYEN - 5^E ÉDITION

Ce sont 12 jeunes qui ont signé leur contrat d'engagement en présence de M. PICARD, 3^e Maire adjoint en charge des sports, de la jeunesse et de la politique de la ville. Ils ont réalisé leur 1^{ère} partie « stage théorique » du 22 février au 1^{er} Mars avec l'organisme AROEVEN, une immersion de 8 jours pour apprendre les bases de l'animation. Prochainement, ils réaliseront la 2^e partie de leur BAFA avec un stage de 14 jours en Accueil de Loisirs.



RETOUR EN IMAGES



DU 17 AU 28 FÉVRIER - VACANCES D'HIVER AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Les enfants de l'accueil de loisirs Maternel ont assisté au spectacle de marionnettes de la compagnie « Les Yeux d'Artifice ». Ils ont fabriqué « les cœurs en folie ». En élémentaire, les enfants se sont amusés au Bowling et au Laser Game.



8 MARS – ATELIER « CONFIANCE EN SOI »

Dans le cadre de la **Journée Internationale des Droits des Femmes**, la ville a mis en place un atelier interactif autour du thème "**Développer sa confiance en soi**". 15 femmes se sont inscrites pour participer à cet atelier dirigé par une thérapeute psycho-corporel et encadré par l'association Combs-la-Villaise "Femmes Debout". Cercle de parole, jeu interactif et réflexion collective sur le sujet étaient au rendez-vous.

15 MARS – CONCERT DE LA SAINT PATRICK

La salle Mère Marie PIA affichait complet pour ce concert de musique celtique. Les musiciens et danseuses nous ont fait voyager en Irlande le temps d'une soirée. La brasserie "L'Instant" était présente pour vendre ses créations de bières et permettre au public de fêter la Saint Patrick comme il se doit avec deux petits jours d'avance...!



19 ET 26 MARS - LES JOURNÉES SPORTIVES DU CME

« *Faire du sport est indispensable pour être en bonne santé mais c'est aussi l'occasion de s'amuser et de découvrir des sports* » C'est le message fort que le CME a souhaité faire passer à leurs camarades en les invitant à participer aux journées sportives dans le cadre des accueils de loisirs.

C'est ainsi que les mercredis 19 et 26 mars, des associations sportives de la ville se sont relayées au gymnase Fontaine Cornaille pour des séances d'initiation. Au cours de ces deux journées, environ 50 enfants de 6 à 10 ans ont pu pratiquer du handball, du basketball, suivi d'une séance de yoga du rire. Un beau moment de partage sportif !



21 MARS - NOUVELLE PREFETE DÉLÉGUÉE POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES MME BOUAZIZ

Mme le Maire, en compagnie de ses élus et services, a eu le plaisir d'accueillir au sein de la ville, Mme Julie BOUAZIZ, nouvelle Préfète Déléguée à l'Égalité des Chances pour le département de l'Essonne, le vendredi 21 mars dernier. Une visite de la Résidence du Vieillet a été organisée et a permis d'engager de riches échanges avec les habitants, les associations et les services de proximité, dont le centre social et le service jeunesse.



RETOUR EN IMAGES

21 MARS - LA COLLECTE DE BOUCHONS DES CME



Le 21 mars, les élus du CME ont lancé une collecte de bouchons en faveur de l'association « *Un bouchon une espérance* » qui s'occupe de récolter des fonds pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap (article paru dans le Quincy Mag' 123). Rencontre de bénévoles de l'association, jeux thématiques proposés par le CME durant la pause méridienne pour sensibiliser les camarades et de nombreux échanges pour mieux comprendre le projet.



Bonne nouvelle ! Vous avez jusqu'au 21 juin pour déposer vos bouchons. Des bacs servant à recueillir les bouchons ont été installés devant le bureau des directeurs des écoles élémentaires et aux accueils de loisirs. Merci

23 MARS - L'YERRES SE REFAIT UNE BEAUTÉ



Cette année, nous avons eu le plaisir d'observer qu'il y avait beaucoup moins de déchets par rapport à l'année dernière !

28 MARS - BRACELETS DE L'AMITIÉ - UN PROJET DU CME



Un bracelet de l'amitié a été offert à chaque élève des écoles élémentaires Maurice LAHAYE et Fontaine Cornaille par les enfants du CME en présence de Mme Le Maire et de quelques élus. Dans chaque boîte cadeau, un bracelet de l'amitié et une carte où est inscrit le message " En portant ce bracelet de l'amitié offert par le CME, je m'engage à être bienveillant envers tout le monde ". Une charte de l'amitié a également été affichée dans les écoles. Un projet qui mérite d'être souligné et qui vise à lutter contre le harcèlement scolaire.



5 AVRIL - SPORT INCLUSIF À QUINCY

C'est dans le cadre de la "*Semaine Olympique et Paralympique 2025*" que le service Vie Associative et Actions Sportives vous a donné rendez-vous samedi 5 avril pour un évènement sportif « *QUINCY INCLUSIF SPORT* ».

Un grand merci à l'association LACAVAL pour l'après-midi escalade, Julie pour ces animations Zumdance ainsi qu'à Mathieu, Sabri et Loïc pour les animations Basket Fauteuil, CeciFoot, Torball...

Un après-midi riche en découvertes pour tous les participants !



8 AVRIL - SORTIE CANARDS DE PARIS ET MUSÉE DU QUAI BRANLY

Ils étaient 61 seniors, à partir aux aurores, pour vivre une nouvelle expérience ! Au programme de la journée : balade à bord du bus amphibie qui se jette dans la Seine au niveau de l'île de Monsieur avec visite des monuments de l'ouest parisien et visite guidée du Musée du quai Branly le tout avec un soleil bien au rendez-vous.





COMMERCE & DIVERS



ESTHÉTIQUE BÉA, VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI.

Artisane esthéticienne et praticienne depuis 2007, Béatrice exerce aujourd'hui à Quincy-sous-Sénart et propose des soins du corps et du visage, des soins minceur, des épilations.

Experte en soin Kobido, massage anti-rides offrant un effet immédiat, ainsi que le Head Spa, un soin japonais dédié au cuir chevelu, Béatrice est aussi spécialisée dans les soins du visage pour les peaux à problèmes, tels que les cicatrices d'acné, a rosacée, les taches brunes ou encore les vergetures. Un diagnostic en amont permet d'évaluer et proposer un traitement adapté.

Retrouvez là au 53 rue de la brèche des vignes, rendez-vous au 06 03 82 50 63.



**ALARME - VIDÉOPROTECTION
CONTRÔLE D'ACCÈS - COFFRE-FORT**

01 78 84 33 73

30 rue de Brunoy - 91480 QUINCY SOUS SÉNART
www.proxisure.fr agenceparissud@proxisure.fr

LES PETITS ANGES - IL FAIT BON VIVRE A LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)



Située en bordure de forêt, la MAM « Les petits Anges » a une capacité d'accueil de 16 enfants entourés de 4 Assistantes Maternelles. Décorée avec goût, les

espaces intérieurs et extérieurs offrent un cadre sécurisant sous le couvert d'un projet éducatif soigneusement rédigé. Un programme riche tout au long de la semaine qui contribue à l'apprentissage et à la motricité des enfants (danse, musique, initiation à l'anglais, plaisir du livre, spectacle de marionnette...). Vous souhaitez des renseignements ? **Contactez la MAM au 07 83 20 53 40**

BHD PLOMBERIE

- Installation
- Dépannage
- Entretien

DIOT Benjamin

📍 91480 Quincy-sous-Sénart

📞 06 42 45 89 45

✉ bhd.plomberie@gmail.com

Intervention rapide - Devis gratuit

"LE CAFÉ DES ENTREPRENEURS"

Vous êtes commerçant, artisan, freelance ou micro-entrepreneur et vous travaillez principalement de chez vous ? Vous n'êtes pas seul(e) !

Nous lançons le Café des entrepreneurs, un espace de rencontres, d'échanges et de collaboration pour tous ceux qui entreprennent, souvent isolés, depuis leur domicile.

Ce projet est à construire ensemble, nous avons besoin de vous pour le façonner !

Pourquoi un café des entrepreneurs ?

- rompre la solitude avec des échanges professionnels,

- partager ses idées, ses problèmes et ses réussites,
- chercher un coup de pouce, un réseau ou juste un moment convivial autour d'un café.

Et si cet évènement était pensé par vous, pour vous ? Nous invitons tous les entrepreneurs à domicile à nous contacter pour partager, ensemble, sur vos besoins, vos idées, vos envies

Contactez-nous 01 69 00 14 99 – mairie@quincy.fr

Construisons ensemble un lieu qui nous rassemble !

A très vite autour d'un café ou d'un thé !



ILS SONT NÉS ~

- Nelya YOUCEF, le 1^{er} janvier 2025
- Knowledge-Merry MBANGO, le 17 janvier 2025
- Khalifa TRAORE, le 17 janvier 2025
- Djéna DIABATE, le 31 janvier 2025
- Giovanni CLERC, le 31 janvier 2025
- Nahia RUBIO VEGA, le 01 février 2025
- Hugo ARRUE KHAMLY, le 11 février 2025
- Zayd MEZOUAR, le 17 février 2025
- Félix GREGOIRE, le 17 février 2025
- Fatoumata-Claudine CISSE, le 1^{er} mars 2025
- Giulya SAINT-POL GRANDT, le 4 mars 2025
- Lenny LUA, le 9 mars 2025
- Mohamed LAANAYA, le 9 mars 2025
- Honey CAUHAPE, le 10 mars 2025
- Parvati SIVAPREGASSAM CHATEIL, le 13 mars 2025
- Noam NADJE, le 13 mars 2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS ~

- Jean-Marc GUIGNOUARD, le 28 novembre 2024 à l'âge de 72 ans
- Aïssa GHARBI, le 17 décembre 2024 à l'âge de 85 ans
- Jacques BOSCH, le 21 décembre 2024 à l'âge de 54 ans
- Lucien MANIFACIER, le 23 décembre 2024 à l'âge de 94 ans
- Emile MUSCAT, le 29 décembre 2024 à l'âge de 78 ans
- Robert ROY, le 4 janvier 2025 à l'âge de 90 ans
- Odetta PELLIER, veuve CANARD, le 5 janvier 2025 à l'âge de 90 ans
- Claude RENAULT, le 10 janvier 2025 à l'âge de 96 ans
- Mariame BAMBIA, le 10 janvier 2025 à l'âge de 26 ans
- Victor TELLALIAN, le 22 janvier 2025 à l'âge de 92 ans
- Serge SOURDEAU, le 25 janvier 2025 à l'âge de 93 ans
- Paulette MOREL, veuve LAFON, le 25 janvier 2025 à l'âge de 96 ans
- Jeannine PESNEL, le 27 janvier 2025 à l'âge de 88 ans
- Maryse TEYCHENNÉ, le 29 janvier 2025 à l'âge de 80 ans
- Francine DESJOURS, le 31 janvier 2025 à l'âge de 59 ans
- Paulette BENDITZOHN, veuve SZTENKREC, le 1^{er} mars 2025 à l'âge de 88 ans
- René CHASSERAY, le 4 février 2025 à l'âge de 84 ans

- Sandor TÖRÖK, le 4 février 2025 à l'âge de 90 ans
- Monique BARBA, veuve LEVITAS, le 7 février 2025 à l'âge de 92 ans
- Jacqueline LALLEMENT, veuve MULLER, le 8 février 2025 à l'âge de 94 ans
- Sokkanathan INDRAIT, le 9 février 2025 à l'âge de 63 ans
- Robert TIRARD, le 14 février à l'âge de 90 ans
- Marie-Louise BELLEMIN-COMTE, veuve PEINY, le 15 février 2025 à l'âge de 91 ans
- Marie-Ange CROS, le 23 février 2025 à l'âge de 82 ans
- Fatma PEKOZ, le 27 février 2025 à l'âge de 63 ans
- Paulette BENDITZOHN, veuve SZTENKREC, le 1^{er} mars 2025 à l'âge de 88 ans
- Pierrette PILLON, le 5 mars 2025 à l'âge de 89 ans
- Jean-Jacques VINCENSINI, le 11 mars 2025 à l'âge de 92 ans
- Claude NONON, le 11 mars 2025 à l'âge de 76 ans
- Guy BENOIT, le 12 mars 2025 à l'âge de 89 ans
- Jeannine TELLIER, veuve PICHÉREAU, le 14 mars 2025 à l'âge de 88 ans
- Ginette LECHIEN, le 16 mars 2025 à l'âge de 94 ans
- André CLAEYSSEN, le 17 mars 2025 à l'âge de 88 ans



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION FLEURS DU MONDE : LA NOUVELLE ÉQUIPE !

Avez-vous déjà eu recours au vestiaire de l'association **Fleurs du Monde** ?

Savez-vous ce que l'on peut y trouver ? Comment faire pour y adhérer ?

Sylvie, Présidente de l'association depuis mars 2024, qui regroupe aujourd'hui 150 adhérent(e)s, nous fait une rapide présentation : « *Notre association est un vestiaire social ouvert à tous et géré par des bénévoles. Nous récoltons des dons de vêtements, chaussures, vaisselle, bibelots, jouets... ainsi que des dons financiers* ». Sylvie nous explique que « *le vestiaire contribue à redonner de la dignité aux plus démunis(e)s et aide à renforcer l'estime de soi, à lutter contre la stigmatisation liée à une situation de précarité* ».

Et les actions de l'association ne s'arrêtent pas là car avec le bénéfice des ventes, des sorties familles et femmes isolées sont organisées. Prochainement, au cours des vacances de printemps, une sortie « Vélo rails » à la vallée de Juine (91) aura lieu.

Vous pouvez également retrouver l'association lors de la **Fête de la ville** ou encore au **Forum des associations** de septembre.

Alors si vous êtes intéressé(e) et que vous souhaitez adhérer à l'association, ou **devenir bénévole**, contactez l'équipe au **07 45 80 06 09** ou passez au local, situé au 8 rue de la gare.

Le tarif est de 6€ à l'année pour la famille. Le local est ouvert les **lundis et vendredis de 14h à 17h30** et les **mercredis 10h à 12h et de 14h à 17h**. Toute l'équipe vous dit à bientôt !

ACTION TRI

Sachez que FDM s'engage dans le tri.

Tous les 15 jours, les vêtements abîmés, tachés sont récupérés et recyclés !

VOTRE VILLE CONCOURS POUR LE LABEL VILLE ACTIVE ET SPORTIVE 2025

Dépôt de candidature Le 7 avril – Manifestations sportives, été sportif avec le Vac@Quincy, programmation sportive dans les écoles, formations des animateurs sportifs de demain, installation d'espace Forme et santé... Votre ville s'inscrit dans une démarche sportive à destination de tous les Quinçéens(nes) !

Souhaitons-leur bonne chance ! Les résultats à la rentrée !

ASSOCIATION SPORTIVE DES RANDONNEURS DE QUINCY : MARCHER, C'EST BON POUR LA SANTE !

Créée en 1989, l'association regroupe aujourd'hui 86 adhérents dont 75% de quinçéens. Pascal FORTIN, président, explique qu'il s'agit avant tout d'une association familiale qui propose des activités associant l'effort physique, la découverte culturelle et naturelle ainsi que la convivialité. Membre de la FFRandonnée, l'association dispose d'une équipe d'une dizaine d'animateurs dont quatre sont titulaires d'un diplôme fédéral leur permettant d'organiser tout type de randonnée.

À l'ASRQ, tous les publics sont les bienvenus : grande randonnée de 20kms, moyenne de 12 à 13kms ou encore la randonnée santé de 5kms avec toujours cette notion de plaisir dans la balade qui prime. L'association organise également des séjours dont le prochain se déroulera à l'occasion du pont de l'ascension dans le département de l'Yonne.

Et parce qu'ils sont passionnés et investis, certains membres de l'association assurent bénévolement le balisage des sentiers du département !

Vous avez envie de marcher ? N'hésitez plus, l'adhésion à l'association est de 53 € pour la 1ère année et passe à 42 € les années qui suivent.

Contactez Pascal FORTIN - 06.32.56.77.21 - pascalfortin91@gmail.com - <https://asrq.fr/>

L'ACTU DE VOS ASSOCIATIONS

Samedi 10 mai 2025
ACTIV en sortie à BRUXELLES

Du 7 au 15 juin 2025
EXPOSITION PEINTURE & CO

Du 21 au 29 juin
EXPOSITION DE L'AMICALE
PHOTOGRAPHIQUE
QUINCÉENNES "REFLETS"

Samedi 21 juin 2025
SPECTACLE SO SWING





EXPRESSION LIBRE

DROIT DE RÉPONSE DE M. EL BOUNDRY SUITE À LA PUBLICATION DE LA MAJORITÉ DANS LE MAGAZINE DE LA COMMUNE (en application de l'article 13 de la loi du 29/07/1881 sur la liberté de presse).

Dans la tribune libre du magazine municipal du mois de février 2025, vous avez diffusé ou laissé diffuser le groupe majoritaire des informations me mettant en cause dans une affaire de permis de construire. Compte tenu que ces informations sont fausses, et que vous me mettez donc en cause, les lecteurs ayant pu facilement me reconnaître à travers les éléments savamment diffusés. Je vous demande donc d'insérer dans cette tribune, et comme l'article 13 de la loi du 29/07/1981 sur la liberté de presse m'y autorise, mon droit de réponse. « Droit de réponse à l'article « C'est le chantier ! Les fondations de la discorde », paru en février 2025.

Le groupe majoritaire a jugé opportun de faire connaître son analyse s'agissant de la légalité du permis de construire situé au 5, rue du Parc, insinuant qu'il aurait été obtenu par une « ficelle procédurale » liée à un retard postal. Cette affirmation est **erronée** : la date à considérer est celle de la présentation du pli, soit 8 jours après son envoi, et non celle de son retrait. **De plus, la commune aurait pu transmettre le document par mail, comme autorisé sur le CERFA du permis de construire.** Le tribunal administratif de Versailles n'a pas annulé le refus du permis uniquement en raison

d'un retard d'acheminement du courrier, mais a **rejeté les motifs** avancés par la commune, à savoir :

- Absence d'une aire de retournement pour les pompiers,
- Respect des distances des bâtiments par rapport aux limites séparatives,
- Hauteur des bâtiments,
- Nombre de places de stationnement,
- Absence d'implantation d'aire de jeux,
- Inadéquation du projet dans une zone pavillonnaire.

Le seul argument non rejeté par le tribunal, concerne le stationnement des vélos qui doit être couvert et éclairé. Ce détail est facilement rectifiable.

Chacun peut consulter ce jugement, rendu sous **le numéro 2209187 le 14 septembre 2023**, pour s'assurer de la conformité du projet avec les règles d'urbanisme.

Les nuisances du chantier, limitées à celles d'un projet de 24 logements (et non « 25 »), sont minimisées au maximum par l'équipe travaux. Pour rappel, mon précédent projet n'a causé d'autre déboire que de nécessiter un permis de construire initial puis d'un autre, modificatif.

Ces deux permis ont été délivrés par l'actuelle Maire de la commune, respectant la réglementation

d'urbanisme. **Aussi surprenant que cela puisse paraître, Madame Le Maire a validé un projet qu'elle remet en question quelques années plus tard !**

Concernant les « salissures », la commune oublie que d'autres gestionnaires effectuent des travaux dans la rue (eau, gaz, etc.).

Au sujet de l'« envahissement du domaine public avec accaparement de places », cela est une affirmation fautive, car il s'agit d'un parking public fréquenté par les riverains, les visiteurs, salariés du chantier, livreurs, techniciens etc...

Bien que maintes demandes d'autorisation d'occupation du domaine public aient été déposées dans le but d'assurer **la sécurité de chacun**, elles ont été systématiquement refusées, alors que d'autre (par exemple SAUR) en ont bénéficiées.

Je prends donc **à témoin** la population quincéenne d'une part des allégations trompeuses émises par le groupe majoritaire et d'autre part du **refus injustifié** opposé par Madame Le Maire, et de **son obstination procédurale** qui ont fait perdre 2 ans au projet, occasionnant des pertes financières conséquentes, dont l'indemnisation pourrait en définitive peser lourdement sur les contribuables quincéens. Le Propriétaire et Maître d'ouvrage du projet »

QUINCY AUTREMENT

Agir à vos côtés

Quincy dort ou quoi ? Le handicap, point mort ! Coma dépassé ! La santé : point mort ! La sécurité, quelles actions de prévention, et à quand la présence de ce poste de police qui coûte déjà mais est toujours en chantier ! L'environnement : pour le nettoyage de l'Yerres, on était quatre Mamies ! Mais ce nettoyage, qui les dernières années, était un vrai moment de convivialité, n'a cette fois-ci été annoncé que par mail et sur le site du GRATE. Pourtant, les actions à mener ou poursuivre ne manquent pas : quand seront replantés les arbres abattus pour la construction de la crèche, les arbres abattus sur le parking du centre commercial, les arbres abattus illégalement sur les terrains classés ? Comment a-t-on informé les jardiniers du fait que la taille des haies était déconseillée pour permettre la nidification des petits oiseaux ? Où peut-on s'informer des espèces présentes, des impacts des pratiques que l'on croit sans danger ? Quant aux jeunes, généralement si motivés, avec leur regard neuf et curieux, comment peuvent-ils être efficaces ? Comment, dans une

démarche de jardinage ou de transport, déterminer la solution la plus écolo ? Et sur le handicap : les jeunes et vieux sont concernés et motivés ; mais si on n'a pas pu se mettre en conformité avec les directives générales, tant pis, les handicapés restent le bec dans l'eau. Si on n'a pas pu recruter les accompagnateurs obligatoires pour les activités intégrant un ou plusieurs jeunes en situation de handicap, on attend que les solutions tombent du ciel ? Le handicap à Quincy : point mort ! Pôle santé : depuis le déménagement du cabinet de groupe de généralistes et professionnels de santé, il n'y a plus qu'à Galien que l'on peut trouver un suivi. Mais des communes alentour ont réussi à créer la structure assurant le suivi et la permanence des soins, avec des montages immobiliers et administratifs imaginatifs et innovants. A Quincy, on pense aux murs, mais pourquoi les professionnels ne sont-ils pas encore venus en profiter ? La HAS est partie prenante, mais y a-t-il conflit d'intérêt avec les structures privées déjà établies ? De même, la mise en place d'une mutuelle municipale, mise en place

qui a été réussie tout près de chez nous, est aussi au point mort. Alors qu'elle améliorerait l'accès aux soins des personnes en dehors des structures sociales « classiques ». La sécurité aussi, est au point mort, alors qu'on déplore une nouvelle rixe mortelle au couteau à Yerres, nous rappelant la mort de Toumani qui habitait le Vieillet dans un contexte similaire d'affrontements entre jeunes de « quartiers ». Les querelles d'identité de jeunes ne datent pas d'hier, le roman « la guerre des boutons » a été publié en 1912, mais qu'est-ce qui a fait basculer tout ça dans la tragédie ? Compte tenu du contexte, il y a plus de risques d'aggravation que d'amélioration spontanée, alors communiquons, et action ! Où sont les lieux dangereux ? Où sont les personnes vulnérables ? Qui peut faire quoi ? Les chantiers, ça ne suffit pas.

Quincy Autrement : Véronique Messié-Jauze, Latifa Djeloua, Stéphanie Trigel, Florian Boisvert. Pour nous contacter : **quincyaument@gmail.com**



AGENDA

MAI

SAMEDI 3 MAI

Chasse aux œufs

Parc Fontaine Cornaille – 14h/18h

DU LUNDI 5 AU VENDREDI 9 MAI

Exposition sur la Résistance en région parisienne

Salle d'exposition de la Maison Verte –

Chaque jour de 16h à 18h30 sauf le jeudi de 10h à 13h30

JEUDI 8 MAI

Commémoration 8 mai 1945

Monument aux morts – 11h

VENDREDI 9 MAI

Don de sang

Espace 2000 – 15h/19h30

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MAI

Salon du bien-être

Salle polyvalente G. POMPIDOU – 10h/18h le samedi et 10h/17h le dimanche

SAMEDI 24 MAI

Tanka Silencio (dès 8 ans)

Salle Mère Marie PIA – 16h30



JUIN

SAMEDI 14 JUIN

Aisance aquatique avec Vac@quincy 2025

Piscine des Sénarts – 15h/18h (sur inscription)

SAMEDI 21 JUIN

Fête de la ville et de la musique « Les Reines du Baal »

Halle de la Maison Verte – À partir de 11h – Défilé, Pique-nique, Ateliers petits

et grands, Quiz géant, « Le micro est à vous » et Concert



SEPTEMBRE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations et trophée de l'engagement associatif

Parc de la Maison Verte – 10h

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Présentation de la Saison Culturelle

Salle Mère Marie PIA – 20h30



EXPOSITION MAISON VERTE

Du 7 au 15 juin 2025
EXPOSITION PEINTURE&CO

Du 21 au 29 juin
EXPOSITION DE L'AMICALE PHOTOGRAPHIQUE QUINCÉENNES "REFLETS"

WWW.MAIRIE-QUINCY-SOUS-SENART.FR

Mairie de Quincy-sous-Sénart
Tél. 01 69 00 14 14

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h00. Samedi de 8h45 à 12h30.